

COMMUNIQUÉ N°2024- 00000002 MESRS-SG

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique communique :

L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) invite le Gouvernement malien à présenter des dossiers de candidature pour l'édition 2024 du Prix Félix Houphouët BOIGNY-UNESCO pour la recherche de la paix.

Peut faire acte de candidature, tout acteur, institution ou organisme de la recherche de la paix (quel que soit le domaine d'activité) remplissant les conditions suivantes : - être de nationalité malienne ; - jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces énumérées ci-dessous :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au **Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique** indiquant le secteur d'activité ;
- un formulaire de candidature rempli ;
- une lettre de présentation de la candidature ;
- une ou des recommandation (s) écrite (s) ;
- une notice biographique du candidat ou une présentation historique pour les Institutions ou organismes ;
- un résumé des travaux ou des résultats des travaux, publications et autres documents pertinents ayant une importance majeure, soumis à l'attention du jury ;
- la justification des contributions théoriques et/ou pratiques apportées par le candidat à l'avancement significatif de la cause de la paix sur plusieurs années, contributions reconnues et appréciées internationalement ;
- trois (03) copies légalisées conformes des éléments de preuve de réalisations des actions ou travaux relatifs à la recherche de la paix au Mali ;
- trois (03) copies dont l'original du certificat de nationalité malienne ;
- trois (03) copies dont l'original du casier judiciaire ;
- quatre (04) photos d'identité récentes ;
- une (01) clé USB contenant le dossier numérique du candidat.

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés à la Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (DGESRS) au plus tard, le vendredi 16 février 2024 à 16 heures précises.

NB :

1. Les candidats sélectionnés (parrainés) seront invités à procéder à l'envoi de leurs dossiers de candidature en ligne via l'adresse courrielle fournie par l'UNESCO.
2. Les frais de traitement des dossiers s'élèvent à Cinq mille (5000) Francs CFA non remboursables.

A diffuser en Français et en Bamanan deux (02) fois par jour, pendant trois (03) jours.

Bamako, le **02 FEV 2024**
P/Le ministre P.O
Le Secrétaire général P.I,



Mme COULIBALY Fanta N'Diaye SYLLA
Chevalier de l'Ordre national